

Projets carbone forestiers

Assemblée Générale du Loiret

5 Avril 2025

Hortense WIART

Accompagner, Assurer, Renouveler



Fransylva Services

Accompagner, Assurer, Renouveler

Les forestiers au service des forestiers



Henry-Georges DE DREUZY
Président



Eric TOPPAN
Directeur Général

Sylvassur

Assurances forestières



François CARIOU
Responsable assurances
et aides au reboisement



Alexandre BLOCHET
Alternant – chargé de
développement commercial



Louis DEMARTIAL
Support technique

Financement

du renouvellement forestier



Hortense WIART
Responsable projet carbone et
services forestiers



Louise LANDAIS
Chef de projet
carbone



Marion FRESNEAU
Chargée de
développement
carbone

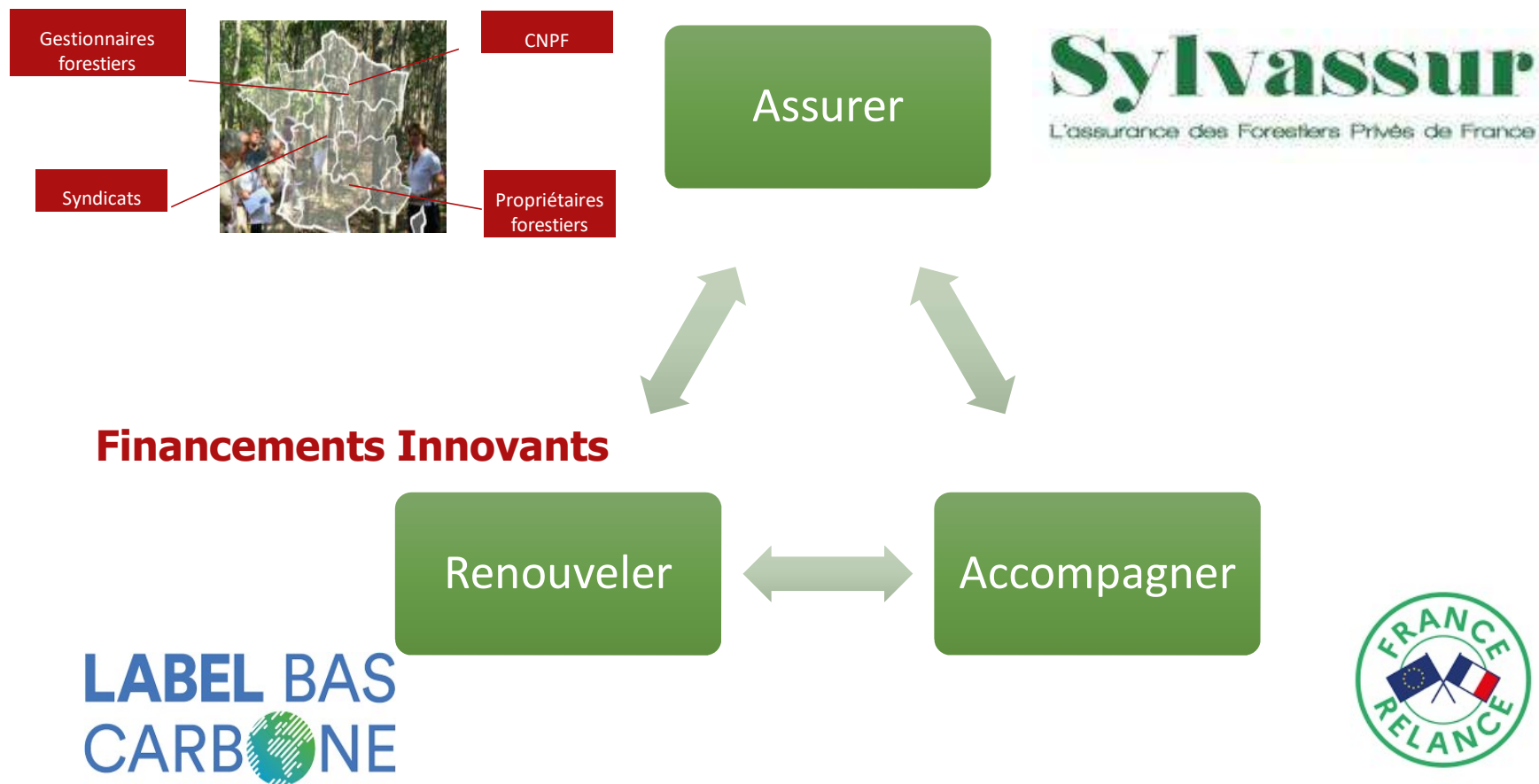


Lucas ELLENS
Chef de projet
forestier



Constantin DESCAMPS
Chef de projet
forestier

Fransylva Services – nos missions

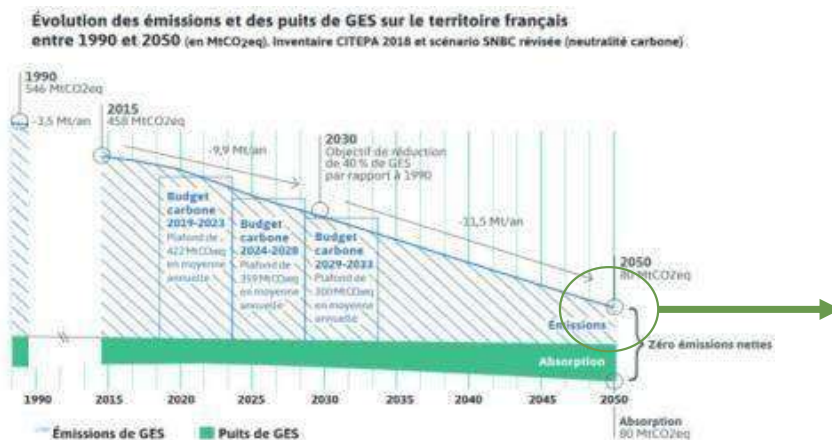


Forêt & Carbone

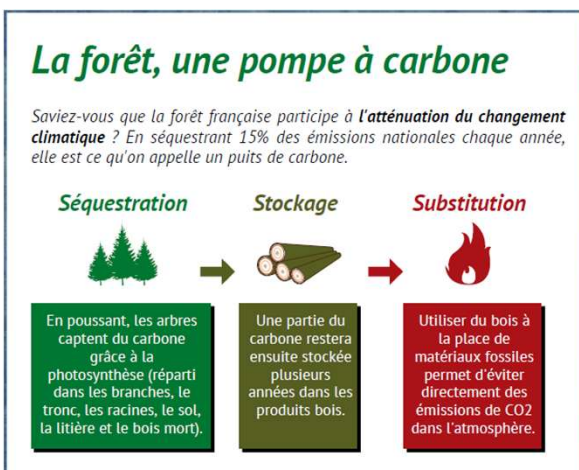
Atténuation du changement climatique

Puits de carbone : plus d'absorptions que d'émission

- ✓ La forêt absorbe environ 7% des émissions annuelles de GES nationales
- ✓ Puits en baisse : mortalité (+35%), baisse de la production biologique (-3%), crise sanitaire...



Pourquoi soutenir des projets forestiers ?



► Adaptation :

- ✓ Le climat progresse 10 fois plus vite que la migration naturelle des arbres
- ✓ Effet constaté du Changement climatique : des millions d'hectares dégradés
- ✓ La forêt contient 72% de la flore métropolitaine – plus de 150 espèces : **enjeu biodiversité fort**

→ Il est nécessaire **d'accompagner la résilience** de l'écosystème forestier et des services environnementaux qu'il procure :



Biodiversité



Protection des sols



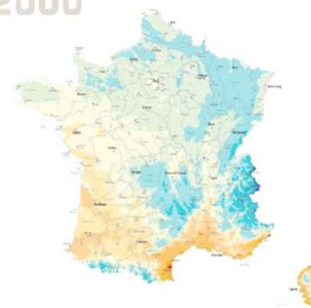
Préservation de l'eau



Bénéfices sociaux et économiques

→ Des changements de répartition des espèces à attendre

2000



2050



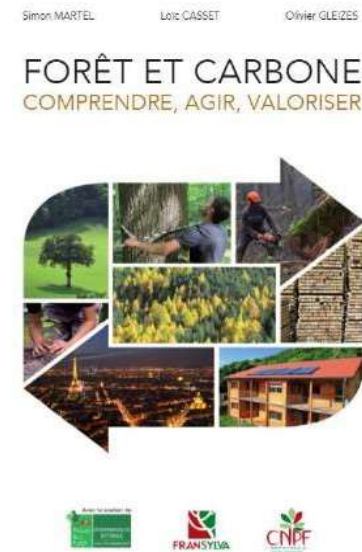
Qu'est ce que la contribution carbone volontaire ?

► Émergence :

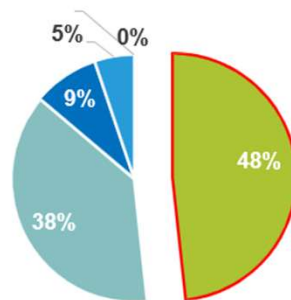
- ✓ 10 ans de recherche des forestiers
- ✓ Reconnaissance des **services rendus par la forêt**
- ✓ Cadre international de « compensation » volontaire (Kyoto 1997)
- ✓ Pas un actif, mais un **financement de projets forestiers**

► Relocaliser les projets :

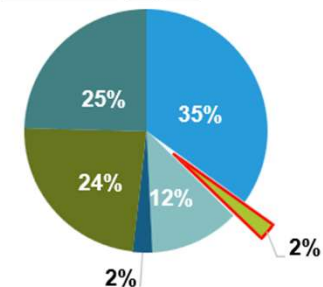
- ✓ Volonté  sociétés et privés de contribuer en France



Location of buyers



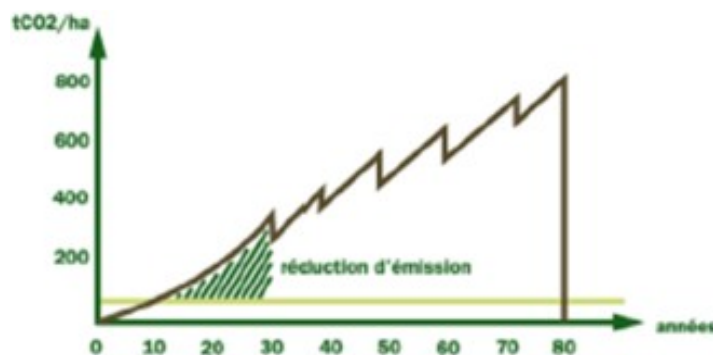
Location of projects



Source – ESM (2016)

Label Bas Carbone & Forêt

Contribution des entreprises
à des projets forestiers français



Outil de certification carbone

**LABEL BAS
CARBONE**

Piloté par le



Les objectifs :

- ❖ **Déclencher des changements de pratiques**
qui **améliorent la séquestration du carbone** et
l'usage des produits bois
avec ses **co-bénéfices** (production de bois,
emploi, biodiversité, économie locale, eau...)
- ❖ **La finance carbone** : un outil face au **manque de renouvellement forestier** & au **changement climatique**
- ❖ **Gestion multifonctionnelle** :
 - soutenir les **enjeux de la gestion forestière** (sécheresses, crises sanitaires, impasses de gestion)

Label Bas Carbone – les méthodes existantes

► Trois méthodes forestières valides :

- ✓ Méthode **boisement** (friches, terres agricoles,...)
52% des projets labellisés
- ✓ Méthode **reconstitution** (peuplements dégradés par des aléas : tempête, maladie, parasites, incendies...)
48% des projets labellisés
- ✓ Méthode de conversion de **taillis** en futaie sur souche (peu mobilisé)



Attaque de scolytes sur Epicéas dans le Grand Est © Sylvain Gaudin – CNPF

Méthodes en développement :

- Couvert continu & allongement de rotations
- Enrichissement de régénérations acquises





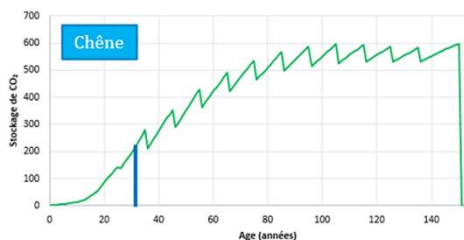
Expertise Carbone



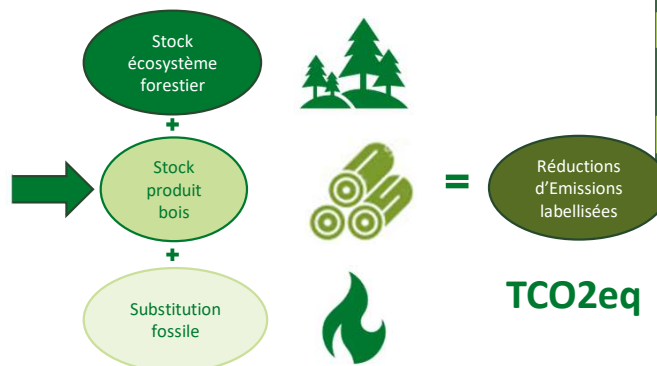
Relevé de données terrain

Diagramme de croissance forestière montrant l'âge (années) sur l'axe des abscisses et le stockage de CO₂ sur l'axe des ordonnées. Le graphique illustre la croissance du stock de carbone au fil du temps.

Croissance forestière



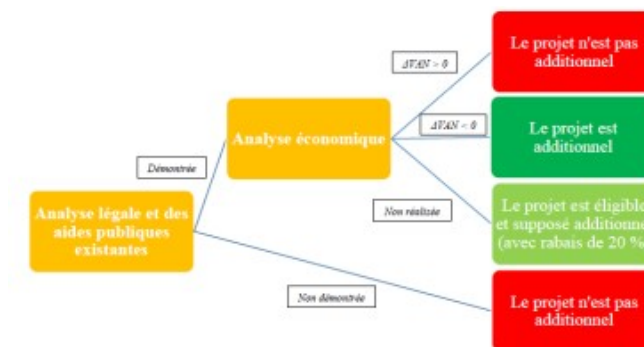
Quantification carbone



Gestion du risque de non-permanence → Risque contrôlé par **rabais mutualisé (10%)**

Projets additionnels

Aides publiques < 50 %
Calcul d'une Valeur Actuelle Nette



Critères de qualité

Intégrité
environnementale



Bonus en points de co-bénéfices
→ Important pour les financeurs



BIODIVERSITÉ



PROTECTION
DES SOLS



PRÉSERVATION
DE L'EAU



BÉNÉFICES
SOCIAUX-ÉCONOMIQUES



4 critères de co-bénéfices

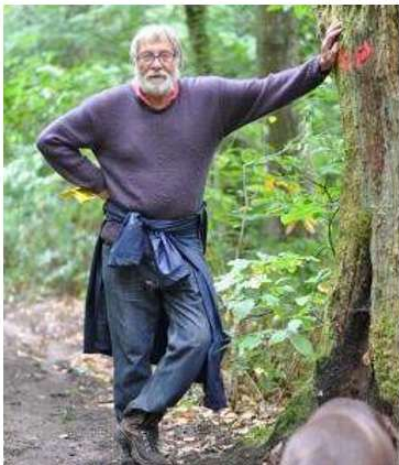
1. Biodiversité (mélange essences, bordures feuillues, maintien des haies...)

2. Préservation des sols (ex : potets travaillés...)

3. Socio-économique (ETF locales, certification forestière...)

4. Préservation de l'eau (adaptation essences au milieu aquatique, ripisylve...)

Qui peut déposer un dossier ?



- Renouvellement forestier concernant + de 4ha
- Exclusivement réservé aux adhérents de syndicats de propriétaires forestiers privés FRANSYLVA
- Forestiers qui ont subi des aléas et les boisements de terres agricoles
- Les plants respectent les arrêtés régionaux (MFR)

Eligibilité du projet LBC

Ne **pas avoir débuté les travaux** avant la notification

1 Boisement	2 Reconstitution des peuplements forestiers dégradés / dépérissants	3 Conversion de taillis en futaie sur souche
Conversion de terres parcelles non forestières depuis plus de 10 ans.	Suite aux aléas naturels ou non (tempête, incendie, dépérissement intense + 40% ...)	Station de bonne fertilité, densité minimale des tiges d'avenir
Moins de 15m ³ /ha d'accrus-broussailles Preuve de l'activité agricole	Dégradation survenue 5 ans maximum avant la demande (tempête, incendie, dépérissement...)	Taillis âgés de 10 à 30 ans.
Accord DREAL d'exonération d'étude environnementale	Diagnostic DEPERIS ou avis de coupe sanitaire du CRPF Réalisation d'un Indice de Biodiversité Potentielle avant la coupe	Démonstration de fertilité du taillis

= L'accompagnement de terrain et technique est essentiel pour l'aboutissement d'un projet Labellisé Bas Carbone !

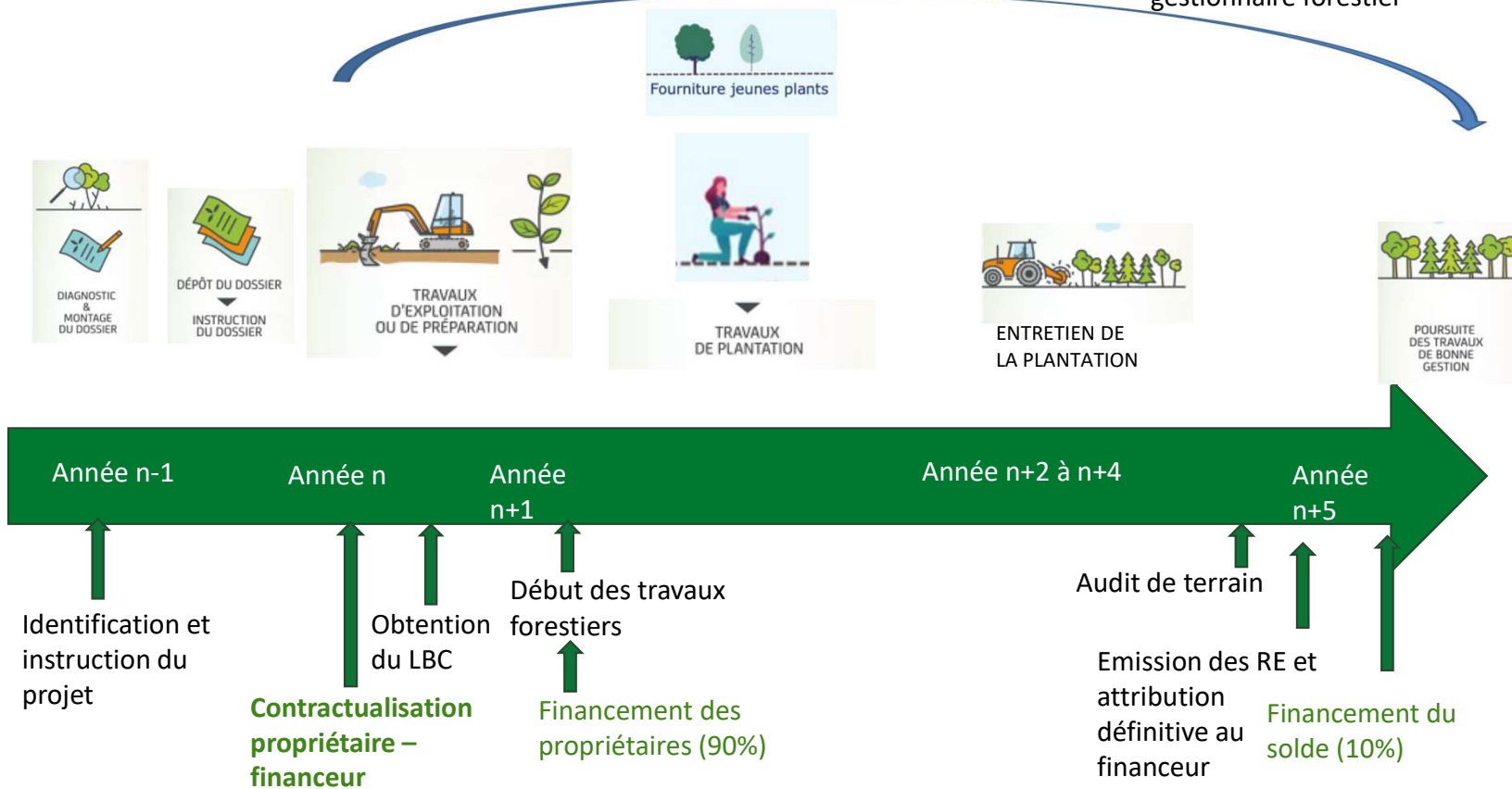
Quels engagements pour le propriétaire ?



- Le propriétaire s'engage dans une démarche de **gestion durable** de sa forêt (PSG, CBPS,...)
- Le propriétaire accepte le principe qu'une **visite** puisse avoir lieu sur sa parcelle par l'organisme financeur + **Auditeur**
- Le propriétaire accepte **d'afficher une pancarte** de l'organisme financeur à l'entrée de sa parcelle
- **Respecter l'état boisé de sa parcelle pendant 30 ans** (sauf Aléas ou courte révolution)
- Donne un **contact privilégié** avec le responsable du suivi de projet
- **Densités objectifs** à atteindre (regarnis) à 5 ans avec AUDIT
- Céder les TCO2 au bénéficiaire final
- Le propriétaire respecte **la fiche projet** établie et validée par le

Etapes d'un projet

Maitrise d'œuvre d'un gestionnaire forestier



Quel niveau de financement ?

- ▶ **LBC** : Financement des projets de 4500 à 7000 €HT/ha en 2024
32€/TTC **en moyenne** en 2024
- ▶ Financement pouvant être cumulables jusqu'à **50% avec les aides publiques**
- ▶ Le propriétaire peut appliquer le **DEFI Travaux** sur les travaux qu'il a réglé
- ▶ Forfait forestier : le LBC est considéré comme un **revenu**
- ▶ Facteurs pouvant prioriser les dossiers :



Le propriétaire
assure sa forêt



La diversité des
essences choisies



La forêt est
certifiée



La longévité d'adhésion
au syndicat



Localisation du projet

Projet 1 : Normandie (14)

Reconstitution de forêts dépérissantes

- ✓ **Surface à boiser** : 8,6 ha
- ✓ **Peuplement initial** : frênaie chalarosée dans un peuplement mixte



- ✓ **1 600 TCO2**
- ✓ **Plantation** : Janvier 2024
- ✓ **Reboisement diversifié** :
 - Douglas 31%
 - Chêne sessile 13%
 - Thuya géant 17%
 - Chêne pédonculé 28%
 - Erable sycomore 11%

- ✓ **IBP** : conservation éléments biodiversité
- ✓ **Contribution aux travaux** :
43 580 € HT



Le marché carbone français

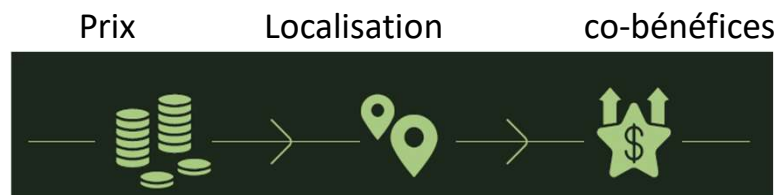


► Marché volontaire du carbone

- ✓ + 400 entreprises engagées
- ✓ 80% financent 2 projets en Moyenne

► Fourchette de prix entre 22€ et 80€/TCO2

- ✓ Prix moyen en 2023 : 32€ / TCO2
- ✓ Dépend de :

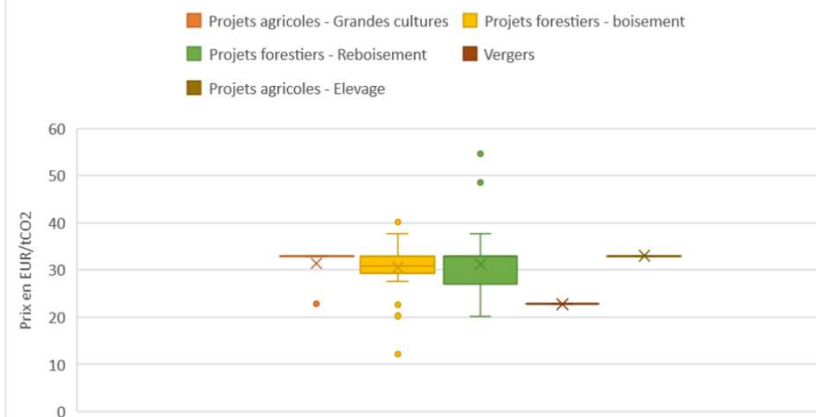


► Marché réglementé (compagnies aériennes et centrales à charbon)

- ✓ Volume estimé : 0,7–1,4 million de tCO₂/an
- ✓ Plafond de prix : 40€ / tCO₂
- ✓ Prix moyen 2023 : 30€ / tCO₂

► Volumes certifiés : 6,377 millions de tonnes de CO₂

Répartition des prix en EUR/tCO₂ selon le type de projet Label bas-carbone, 2024

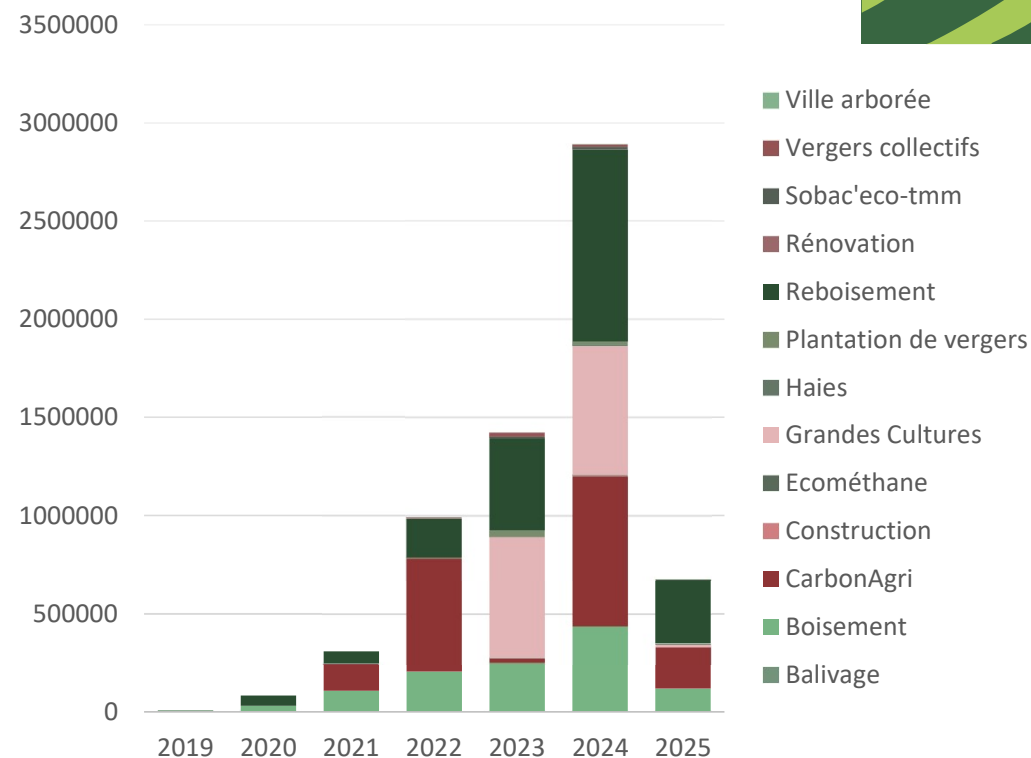


Source DGEC

Part de marché et volumes des projets forestiers

► 50 % des projets certifiés Label Bas Carbone sont forestiers

- ✓ Volumes certifiés : **3,244 millions** de tonnes de CO₂
- ✓ Taille moyenne des projets : **7 ha** (économie d'échelle, projets collectifs importants)
- ✓ Régionale : zones affectées par le climat (ex. scolyte dans le Grand Est, incendies dans le Sud de la France)
- ✓ Taux de financement des projets forestiers : **79 %** du coût des projets sur 5 ans (en 2023)



Volumes certifiés LBC en Mars 2025



Un projet de renouvellement forestier ?

Fransylva vous accompagne et vous aide à le financer ! Faites vous connaître en cliquant ici !

Quelles aides pour mon projet forestier ?

Cliquez ici pour découvrir les aides dont votre projet de travaux forestiers pourrait bénéficier en accédant à notre simulateur d'aides.

www.fransylva.fr

CONTACTEZ-NOUS

Pour tout retour ou demande de complément d'information



financementsinnovants@fransylva.fr
sylvassur@fransylva.fr



Financements Innovants 01 47 20 68 61
Sylvassur 01 47 20 66 55



6, rue de la Trémoille
75008 PARIS



@FransylvaServices